

Le 14 juin 2011

**AUX MEMBRES DU PERSONNEL QUI PARTICIPENT
AU RÉGIME D'ASSURANCE SANTÉ CROIX BLEUE (GROUPE 96777)
ET
AU RÉGIME D'ASSURANCE VIE COLLECTIVE**

**Objet : Nouvelle tarification
Informations complémentaires**

Mesdames, Messieurs,

Régime d'assurance santé – Croix Bleue

Nous vous communiquons, par la présente, la tarification à votre régime collectif en vigueur pour la période contractuelle ayant débuté le 1^{er} juin 2011.

Suite à l'expérience financière de la dernière année, les taux de renouvellement des régimes nécessitent de légers ajustements.

La nouvelle structure tarifaire qui s'appliquera à compter **de la paie du 16 juin 2011** est la suivante :

	COÛT PAR PÉRIODE DE PAIE		
Niveau de protection	ASSURANCE MALADIE	ASSURANCE SOINS DENTAIRES	LES DEUX RÉGIMES
Individuelle	27,27 \$	10,27 \$	37,54 \$
Monoparentale	35,00 \$	16,87 \$	51,87 \$
Familiale	57,62 \$	24,31 \$	81,93 \$

Informations complémentaires

Remboursement de vos réclamations par dépôt direct

Nous désirons vous rappeler que vous pouvez demander le remboursement de vos réclamations par dépôt direct. Pour bénéficier de ce service, vous devez compléter le formulaire disponible sur le site Internet de la DRH à l'adresse suivante.

http://www.drh.umontreal.ca/documents/formulaires/avantages_sociaux/cb_rembour_reclam_depot_direct.pdf

Pour tout renseignement additionnel concernant votre régime d'assurance santé, nous vous invitons à communiquer avec Caroline Larin au numéro (514) 343-6441, poste 1477 ou par courriel à : caroline.larin@umontreal.ca

Régime d'assurance vie collective

De nouveau cette année, la situation financière du régime permet un maintien du taux au niveau actuel. La tarification en vigueur demeure donc la suivante :

Pour chaque 1 000 \$ d'assurance	Employeur	Employé(e)	Total
Taux mensuel	0,1090 \$	0,1090 \$	0,2180 \$

Pour plus d'information concernant votre régime d'assurance vie, nous vous invitons à communiquer avec Lyne Jones au numéro (514) 343-6441, poste 4824 ou par courriel à : lyne.jones@umontreal.ca

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Guy Bélanger
Chef de section
Section assurances collectives et congés